

COMPTE-RENDU du COMITE DIRECTEUR de la LIFA

Mercredi 19 septembre 2018

Présents : Gérard Aubry, François Banton, Denis Barthélémy, Jean Belleval, Jean-Pierre Bremer, Marie-Laurence Copie, Laure Farelle, Pédro Ferreira, Ivan Gaudefroy, Didier Herbé, Jacques Lesage, Odile Panet, Virginie Picard, Jean-Pierre Van Londersele, Christian Vandenberghe

CDA : Daniel Devez, Ivan Gaudefroy, Alain Tassu représenté par François Banton

CTSR : Yvan Deslavière

LIFA : Tifenn Gleonnec, Mathieu Farelle

Dominique Giudici

Excusés : Pascal Bourgain, Delphine Lamadon, Etienne Mercier, Pascal Péron, Alain Tassy

❖ **Approbation du procès-verbal du CD du 21 mars 16 mai 2018**

Correction à apporter sur le compte-rendu du dernier comité. La modification concerne le paragraphe de la Coupe de France : « L'ASM avec concours de la ville de Mantes-La-Jolie était le maître d'œuvre pour l'organisation de cette édition 2018....

En dépit de cette modification, approbation à l'unanimité.

❖ **Bilan Traversée de Paris**

Comparativement à l'an dernier, très légère baisse du nombre d'embarcations. En ce qui concerne les inscriptions, 3 groupes se distinguent :

- les étrangers qui anticipent leur inscription en raison de la logistique à gérer et dont les engagements restent stables,
- les provinciaux qui traditionnellement lancent leurs inscriptions à l'été (-40 cette année)
- les franciliens qui attendent le dernier moment et qui sont venus en masse. L'an prochain il faudra ajouter un paragraphe concernant la location des yolettes et préciser à l'attention des franciliens qu'ils doivent privilégier les échanges de bateaux entre clubs.

On sait qu'aujourd'hui pour être viable la Traversée de Paris doit compter sur un minimum de 160 bateaux.

La participation cette année du bateau suisse à 24 a permis d'avoir un écho de la régates dans le journal « L'Equipe ».

La collecte de dons pour l'association « Ecole à l'Hôpital » s'élève à 400€. Un système basé sur la billetterie/inscription avec 1 ou 2 € par rameur/rameuse aurait permis plus. Malgré tout, l'association se dit satisfaite.

Le seul point négatif concerne la remorque Vega qui rend très difficile le chargement. Attention également à ne pas trop s'éloigner des consignes de la Police en respectant le canal de navigation car rappelons ici que nous ne sommes que tolérés.

Pedro Ferreira ajoute que le tri sélectif reste encore un gros problème mais qu'en dehors de cela tout s'est très bien déroulé voire amélioré comme la location des yolettes ainsi que leur mise à l'eau grâce à une vingtaine de chariots. A noter que l'ACBB reste très mobilisée et permet la réussite de la régata. Il suggère afin de « récompenser » les bénévoles du club de faire une photo de groupe.

La date envisagée pour la prochaine Traversée de Paris devrait être le 15/09/2019 sachant que le championnat Sprint quant à lui se déroulera le 22/09/2019.

❖ Vaires sur Marne

Le projet avance bien et le déménagement des bateaux a eu lieu courant juillet.

La réalisation des premières manifestations avec le match France/Angleterre et les Gay Games qui de l'avis de certains présents ce soir se sont déroulés dans une ambiance très sympathique ! Le déménagement du siège de la LIFA devrait intervenir fin septembre/début octobre. Le changement d'adresse devra d'ailleurs faire l'objet d'une mention au cours de la prochaine AG. D'autres modifications de statuts pourraient y être étudiées.

L'utilisation des équipements, les règles (assez strictes) à respecter (parking, codes/badges, ...) ont été évoquées lors d'une réunion à laquelle Yvan a participé. Le tarif pour l'utilisation de la salle de musculation s'élève à environ 1500 €/an, ce qui revient moins cher que l'achat de matériel. Pour la salle d'ergo par contre il semble qu'il faille prévoir l'achat du matériel.

La logistique (balisage, zodiacs, pontons) nécessaire à l'organisation des futures régates est débattue ainsi que la formation de bénévoles sur la région Est. Les risques pour absence de balisage et bateaux suiveurs sont évoqués (ML Copie) ainsi que les pontons de départ. Le président rappelle que le budget de 2 M d'Euros comprend notamment le matériel, la tour d'arrivée, catamarans suite à la visite durant l'été des membres de la FISA.

A compter d'octobre 2018, la nouvelle adresse de la LIFA sera :

Ligue d'Ile de France d'Aviron

Île de Loisirs Vaires-Torcy

Route de Torcy

77360 Vaires-sur-Marne

❖ Pôle Espoirs

Les membres du bureau ont organisé une réunion avec Stéphane Paillard afin d'aborder la suite de son parcours. Des pourparlers avec l'ANFA et lui avaient été entamés mais ils ont pris fin brusquement. Du point de vue de la LiFA il lui a été confirmé qu'il n'intégrerait pas Vaires.

Selon Delphine Lamadon et après analyse des différents aspects de la rupture du contrat de travail, la LiFA peut envisager une rupture conventionnelle, d'autant que Stéphane Paillard ne peut nier d'une part les efforts entrepris par la ligue et d'autre part son manque de réussite quant au projet qui lui avait été assigné.

La prochaine rentrée du pôle s'effectuera bien à Vaires sur Marne. Pour sa part le kayak a déjà misé sur un lycée en construction à Torcy. A voir si un professeur de kayak y enseigne.

Le cas du jeune Maxence et son accident de parcours est alors évoqué pour finalement aboutir grâce à l'appui de la région à son affectation dans un lycée de Melun.

Le Président a rendez-vous avec Patrick Karam le 9 octobre pour évoquer la baisse de -11000€ de subvention quant par ailleurs les discours se veulent rassurants. La ligue va de nouveau instruire un dossier afin de ne pas être en décalage avec les comptes présentés en AG.

❖ Sportif : Yvan Deslavière

Stage de reprise Mâcon : bien qu'organisé tardivement le bilan est très positif. Il a juste été très difficile de faire la liste des participants. L'objectif principal était de ramer en bateaux longs le matin pour une reprise après les congés et l'organisation de sports collectifs les après-midis. Le soir séance de débat sur divers sujets comme l'accession au haut niveau. Le travail de Pascal Morel a été très efficace. Du point de vue d'Yvan cette expérience serait à renouveler sur éventuellement d'autres périodes de congés.

Cette remarque fait écho à ce que souhaite la ligue depuis longtemps pour la Coupe de France. Les différents aspects de fonctionnement sont abordés et débattus ; des rassemblements par groupes de clubs sur 1 voire 2 jours pourraient peut-être être organisés comme test à un futur stage de ligue. Autre fonctionnement possible sur un club avec le concours de l'ETR.

De grandes divergences opposent le Président Vandenberghe et le CTSR Yvan Deslavière sur la préparation de la CdF. YD rappelle que la composition de l'ETR est de sa responsabilité. Le Président de la Commission Sportive Jean-Pierre Bremer intervient pour remettre à la prochaine réunion de la CS le 7 novembre à 19h à l'ACBB l'organisation de la préparation de la CdF.

Réunion des entraîneurs à planifier 21 ou 28 novembre éventuellement sur Vaires ?

Etude du planning d'organisation des compétitions LiFA 2018-2019 : (PJ)

Dimanche 03 février 2019 : Comité Organisation 94/77/91/ 93 ?

Dimanche 24 mars 2019 : PJ4 TDR – Melun ? sinon Meulan

Samedi 30 & Dimanche 31 mars 2019 : Zone BTC - Vaires – CDA 94/77/91/93 & zone

Samedi 27 & Dimanche 28 avril : Coupe de France - Mantes

❖ **Comité Aviron Paris 2024**

Tifenn et Jean-Pierre ont travaillé sur les statuts de l'association et les membres du comité débattent assez longuement sur l'objet et le nom de l'association, « CAP 2024 » précédemment évoqué ayant déjà été déposé par des tiers.

❖ **Championnat à la mer à Dieppe**

25 et 26 mai 2019

Le parcours présente l'avantage d'être visible de plage et des pontons et les infrastructures semblent assez regroupées. La logistique est assurée notamment avec l'appui du club de voile très proche. Des bénévoles de la LIFA ayant le permis mer seraient les bienvenus du jeudi 23 au dimanche 26 mai 2019.

Le club de Dieppe s'est fixé l'objectif d'implanter une base mer à destination des clubs souhaitant pratiquer cette discipline et a donc fait des demandes de subventions dans ce sens.

❖ **Point financier**

Solde : 76 176€ à mi-septembre comparativement à 86 230€ l'an dernier : baisse de -10 000€ à rapprocher des -11 000€ de la Région déjà évoqués.

Trésorerie : 157 523€ par rapport à 198 623€ en 2017 : baisse de -40 000€ ce qui laisse à penser que l'on s'oriente vers un résultat négatif. A inscrire au Report à nouveau afin de bien montrer politiquement que nous sommes dans le « rouge ».

Défaut de règlement de cotisations :

- CNF : le CNF refuse de payer l'amende pour absence d'arbitre,
- AS Corbeil : fait face aujourd'hui à de gros problèmes financiers
- HEC : déjà affilié à la FFSU et est hébergé par le Val de Seine Nautique en conséquence ils doivent être radiés

Après débat il est décidé pour le CNF de réduire son amende de moitié mais en l'absence de règlement aucun engagement ne sera autorisé dès la première coupe LIFA 21/10/2018.

❖ **Ventes de matériel et investissements 2018**

Liste des bateaux à vendre :

- 3 Quatre sans et couple
- 2 8+

A lancer l'appel à candidature pour les clubs intéressés mais la vente effective n'interviendra qu'après le 31/12/2018 (afin de ne pas figurer dans les bénéficiaires). Les factures seront envoyées le 2 janvier 2019 mais la ligue accordera une anticipation de prêt pour besoin urgent. Possibilité pour les

clubs de venir voir les bateaux à Vaires pendant un mois. Désignation des clubs pour le 18 novembre et attribution le 25 novembre accompagnée d'un chèque de garantie encaissé début janvier.

Au niveau des investissements : proposition de changer les pontons et de vendre les anciens.

❖ **Questions diverses**

- Commission Loisirs (Pedro Ferreira) : le club de l'AMMH vient à nouveau d'être victime du vol de ses moteurs et donc propose d'interroger les clubs qui seraient intéressés pour une commande groupée. La fédération accorde -35%.

Demander à la fédération le calendrier des randonnées.

Proposition pour nommer dans chaque club un correspondant loisirs.

Le Président nous informe qu'une association pour vaincre la mucoviscidose est train de se monter au sein de l'AMMH. A voir si ce principe est agréé par la fédération.

Prochain comité le 5 décembre 2018 à Vaires dans la mesure du possible.